



# LE PETIT MESSINOIS

Mairie de Messein

Numéro 72 – Octobre 2014

Mairie : 51 Rue du Bois de Grève - 54850 MESSEIN - Tél. : 03.83.47.22.21  
Directeur de publication : Daniel LAGRANGE - Rédacteur : Olivier MEUNIER-CONROUX  
Mise en page : Corinne WEIGERDING  
Site : [www.messein.fr](http://www.messein.fr) - Email : [mairie@messein.fr](mailto:mairie@messein.fr)  
Dépôt légal : Avril 2008

## TNT

La réponse de la part du CSA concernant la mauvaise réception de la TNT ne nous convient pas ! (voir *Le petit messinois* n°71 de septembre 2014). En effet, depuis quelques semaines de nouvelles plaintes arrivent en mairie de la part d'habitants qui, jusqu'alors recevaient « correctement » la TNT et qui, maintenant ont des problèmes. Ledit rapport ne mentionne pas certains points communiqués par TDF et l'ANFR.



De ce fait, nous allons lancer une nouvelle pétition afin de faire réagir le CSA. Cette dernière sera disponible en mairie jusqu'au 08 novembre. N'hésitez pas à venir la signer. De plus, si vous avez fait effectuer des travaux afin de mieux recevoir la TNT et que les résultats ne sont pas à la hauteur de vos attentes, donnez-nous une copie de votre facture. Nous la transmettrons à qui de droit. Il ne faut pas oublier que le CSA a considéré les 80 pétitionnaires de cet été comme étant à la source de leurs propres maux : antennes obsolètes ou trop basses (12 mètres de hauteur préconisés !), avoir 2 téléviseurs branchés sur la même antenne, avoir des arbres ou des maisons trop hautes aux alentours. Le CSA n'a oublié de dire que d'autres relais causaient des interférences sur celui de Pont-St-Vincent, interférences relevées par ses propres services et l'ANFR par exemple ...

Faudra-t-il saisir une autre instance afin de régler ce problème ? Sûrement ... Il est inconcevable qu'un service dit public puisse aussi mal considérer les usagers.

S'il le faut, nous alerterons une nouvelle fois les médias. Un journaliste de l'Est Républicain qui a déjà écrit 2 articles sur ce sujet relevant de notre commune a reçu le compte-rendu du CSA. FR3 a contacté la mairie il y a quelques semaines ...

Pour mémoire : pendant l'été, un matin, une personne du CSA a demandé d'urgence une liste d'une quinzaine de foyers qui avaient des problèmes avec ladite TNT, pour le même après-midi. Nous avons pris aussitôt contact avec des personnes qui avaient signé la pétition et avons fourni cette liste mais combien d'entre elles ont eu la visite de ces "spécialistes" ? A notre connaissance 1 seule ... et comme par hasard il s'agissait d'un membre du Conseil Municipal ... qui a été pris ensuite pour exemple comme possédant une "antenne obsolète". Un seul cas serai-il devenu une généralité ?

**N'hésitez donc pas à venir signer rapidement la pétition en mairie si vous avez des problèmes de réception de la TNT.**

### Sommaire

#### EN DIRECT DE LA MAIRIE

Repas des anciens	2
Commémoration 11 Novembre	2
Travaux d'automne	2
La Téléalarme	2
Déjections canines...ENCORE !	2

#### LA CCMM

Ateliers d'équilibre	3
Relevé compteurs d'eau	3

#### ASSOCIATIONS

Les enfants d'abord	4
Anciens combattants	4
FRANCAS-FJEP	4
GYM TONIC	4

# En direct de la Mairie...

## REPAS DES ANCIENS

Le repas traditionnel des Anciens offert par la Municipalité aux personnes seules de plus de 60 ans, à celles de plus de 65 et leur conjoint se déroulera :

*Dimanche 26 Octobre à partir de 12h00  
Salle de l'Acquêt d'eau*

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration du 11 novembre aura lieu à 11h30 au Monument aux morts en présence du Conseil Municipal, de la fanfare de Neuves-Maisons et des représentants des pompiers et de la gendarmerie. Elle sera suivie d'un apéritif.

Toute la population est conviée à assister à cette cérémonie commémorative.

## TRAVAUX D'AUTOMNE

L'arrivée de l'automne est propice au nettoyage des jardins et pourquoi ne pas en profiter pour élaguer les haies qui dépassent sur le domaine public ? En effet, il s'avère que des propriétaires oublient que ce sont eux qui doivent entretenir leurs clôtures végétales qui dépassent sur les trottoirs, les chemins, voire la voie publique. A vos taille-haies et sécateurs ...

## LA TÉLÉALARME

Pour votre tranquillité ainsi que celle de vos proches, une solution : la Téléoassistance. Et comme bien vivre chez soi en toute sécurité ça se partage, le C.C.A.S participe :

- à l'installation du matériel,
- à l'abonnement, sous certaines conditions de ressources.

Pour tout renseignement, adressez vous en mairie à Chantal GERBELLI.

## DÉJECTIONS CANINES ... ça continue

Nous avons déjà publié cet article qui ... malheureusement est une nouvelle fois d'actualité. Déjà oublié ? Pas lu ? Pas encore lu ? Insouciance ? A chacun de forger sa propre idée ...

Il est évident que certains habitants vont dire «ENCORE !!!» ... Régulièrement nous rappelons que les propriétaires de chiens doivent respecter les lieux publics et privés de sorte que leurs animaux ne fassent pas leurs besoins n'importe où : trottoirs, bâtiments publics, devant les portes d'entrée ou de garage, ... ENCORE une fois la même litanie ... OUI ... les plaintes affluent à la mairie. Un certain nombre de rues est concerné mais les plus citées sont celles du Général Leclerc et du Jardin des Joncs.

Ne serait-il pas plus judicieux de s'adresser aux personnes concernées et de mettre les choses au point avec elles plutôt que de demander à la mairie d'intervenir chez tel ou tel habitant qui a été vu ou surpris en "flagrant délit".

Il est évident qu'il s'agit d'un problème que nous ne pouvons passer sous silence. Nous sommes conscients des désagréments que subissent les uns et les autres dans tout le village.

Encore une fois un peu de civisme de la part des propriétaires de chiens. Que diraient-ils si, eux aussi, retrouvaient régulièrement sur leur passage et devant *chez eux des crottes de chiens ? Qu'ils ne fassent pas subir aux autres ce que, eux, n'accepteraient pas !*



# LA CCMM...

## MISE EN PLACE D'ATELIERS ÉQUILIBRE



La dépendance physique est l'un des risques importants du grand âge. L'entrée dans la dépendance est souvent la conséquence d'une ou plusieurs chutes favorisée(s) à cet âge par un moins bon contrôle de l'équilibre. Savoir prévenir les chutes, les contrôler et s'en relever est essentiel : c'est la base de l'autonomie des personnes âgées.

### **Objet pédagogique de l'atelier :**

Dédramatiser le fait de chuter et minimiser les dommages, en apprenant à la fois à tomber, mais aussi à se relever en peinant le moins possible, physiquement et psychologiquement.

### **Pour quel public ?**

L'atelier s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, en sachant qu'il n'est pas nécessaire d'avoir déjà pratiqué une activité sportive pour pouvoir participer à un atelier. De plus, il ne faut pas s'arrêter à une difficulté d'ordre physique ou de déambulation : ces ateliers sont justement proposés pour leur permettre de retrouver une certaine aisance dans leurs déplacements et transferts d'appuis. La participation à l'atelier est soumise à la délivrance d'un certificat médical du médecin traitant.

### **Comment se déroulent ces séances ?**

L'atelier comprend 12 séances à raison d'une séance par semaine. Il est encadré par un éducateur physique et sportif de la CCMM, formé à l'animation des ateliers "équilibre" par le CORG-EPGV.

La 1<sup>ère</sup> séance (RDV individuel) est consacrée aux tests individuels pour évaluer l'équilibre de chaque participant et adapter le programme à chaque personne en fonction de son état de santé.

Les 10 séances suivantes durent 1 heure avec des exercices et situations mettant en jeu les réflexes d'équilibration, de vitesse, de réaction, de prise d'informations sensorielles, de contact avec le sol.

Lors des 10 séances sont abordés les méthodes et exercices pour : descendre au sol et remonter, travailler les muscles, la vision (périphérie, bas, haut), la vitesse de réaction, l'oreille interne et la réaction parachute (réaction de protection). Les exercices sont ciblés en fonction des niveaux de difficulté des personnes présentes, déterminés par les tests préalables individuels. L'animateur apporte également des conseils sur l'aménagement du domicile, le chaussage. La 12<sup>e</sup> séance (sur RDV individuel) : les mêmes tests sont repris en fin d'atelier pour mesurer l'évolution des aptitudes de chacun et les progrès accomplis au cours des 10 séances. Le groupe est constitué de 10 personnes minimum et 14 maximum.

### **Le prochain atelier se déroulera de mi-janvier à avril 2015.**

Il s'adresse à un public ciblé, c'est-à-dire aux personnes âgées de 60 ans et plus qui ne pratiquent pas d'activité physique, ont été victimes de chute, ont perdu confiance en elles, rencontrent des soucis de motricité mais sont encore autonomes ...

**Les personnes intéressées doivent retourner un bulletin de préinscription pour le 21 décembre 2014 au plus tard. Elles seront recontactées pour une réunion d'information sur l'atelier qui se déroulera en janvier et au cours de laquelle seront recensées les inscriptions définitives. Adressez-vous à la mairie de Messein afin d'obtenir un bulletin de préinscription.**

## RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Les services de la CCMM interviennent à Messein depuis le lundi 13 octobre pour effectuer la relève des compteurs d'eau des usagers.

# Du côté des associations



## NOUVEAU ! BROC ' Ados

L'association "Les enfants d'abord" organise sa première bourse pour les amateurs de jeux vidéo, mangas, consoles de jeux, bandes dessinées.....etc....

**Samedi 29 novembre**  
Salle du plan d'eau  
De 9 h à 17h



L'occasion de faire le plein d'idées cadeaux avant Noël !

Modalités de réservations de tables pour les exposants\* :

- pour les Messinois : samedi 8 novembre entre 9h et 12 h
- s'il reste des places un autre créneau d'inscription sera ouvert aux extérieurs le 15 novembre entre 9h et 12h.

\* une seule table par exposant, (prix : 6 €)

Réservations uniquement par téléphone au 06 95 71 48 47 (tout appel avant ce créneau ne sera pas pris en compte).

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS REPAS DANSANT

L'association des Anciens Combattants de Messein organise un repas ouvert à toutes et à tous, avec l'orchestre *Filvers* :

**Mardi 11 novembre 2014**  
A partir de 13h00  
Salle de l'Acquêt d'eau.



Contactez M. Thouraine au 06.73.03.84.64.

## FRANCAS-FJEP Vacances d'Automne 2014

Le centre de loisirs des FRANCAS-FJEP de **MESSEIN** est ouvert du **20 au 31 octobre 2014** au Foyer Mille-Club.

Les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis dès 7h30 et jusqu'à 18h00.

### Sorties prévues :

- Pat & Play,
- Cirque Arlette Gruss (places limitées),
- Défilé d'Halloween dans les rues du village vendredi 31/10.



Renseignements au : 03.83.47.18.68. ou sur place les mardis matin et mercredis.

Les dossiers d'inscription sont disponibles au service d'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture, ainsi qu'au Centre de Loisirs.



**Pour la bonne organisation du Centre de Loisirs, merci d'inscrire vos enfants à l'avance.**

## TONIC GYM Rectificatif

Suite à une erreur d'envoi, veuillez prendre en compte les horaires suivants concernant la danse de salon et non ceux imprimés dans la plaquette « Associations » distribuée avec *Le petit messinois* de septembre :

- Débutants : mardi de 20h30 à 21h30
- Intermédiaires : lundi de 19h30 à 20h45
- Confirmés : lundi de 21h45 à 22h00